



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



24165251

le,



04 NOV. 2024

Greffe

N° d'entreprise : 0463 766 106

Nom

(en entier) : GALOP'IN

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue d' Otet(HHZ) 119 - 4400 Flémalle

Objet de l'acte : Nomination - démission

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 09.09.2024.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ASBL GALOP'IN prend acte de la révocation de Monsieur Vilenne Pierre à partir de ce jour et procédera aux communications nécessaires auprès des instances concernées.

A partir de cette même date, il est déchargé de tout pouvoir qui lui avait été confié dans les statuts.

Dans le même temps, l'ASBL a procédé à la nomination de Madame Aline HUBOT en tant qu'administrateur à partir de ce jour.

Réunis en conseil, les administrateurs ont décidé de désigner :

Monsieur VILENNE Bruno en qualité de Président

Madame WERY Marine en qualité de Trésorière

Madame HUBOT Aline en qualité de Secrétaire.

Monsieur VILENNE BRUNO

Madame WERY Marine

Madame HUBO Aline

Déposé en même temps : le PV de l'Assemblée générale

Bijlagen bij het Belgisch-Staatsblad - 22/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).